



AVIS PUBLIC

CALENDRIER 2018 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DE LA VILLE DE COTEAU-DU-LAC

PRENEZ NOTE que le conseil municipal a adopté à la séance ordinaire du conseil du 14 novembre 2017 le calendrier ci-dessous relativement à la tenue des séances ordinaires conseil municipal pour l'année 2018, qui se tiendront à 19 h 30 le deuxième mardi de chaque mois, au Pavillon Wilson, sis au 4B de la rue Principale et la tenue d'une séance extraordinaire se tiendra le 11 décembre à 19 h pour la présentation du budget :

- 9 janvier
- 13 février
- 13 mars
- 10 avril
- 8 mai
- 12 juin
- 10 juillet
- 14 août
- 11 septembre
- 9 octobre
- 13 novembre
- 11 décembre + budget

DONNÉ à Coteau-du-Lac, en ce 22 novembre 2017.

Le directeur général et greffier,

Luc Laberge, M.A.P.



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Luc Laberge, directeur général et greffier, certifie, sous mon serment d'office, que le présent avis a été :

1. publié par son insertion dans le journal Le Saint-François, édition du 22 novembre 2017;
2. affiché au bureau de la municipalité le 21 novembre 2017.

Le directeur général et greffier,

Luc Laberge, M.A.P.